



23 Les Mûriers
71600 St Léger-les-Paray
Téléphone : 06 77 38 39 74
Messagerie : comores.horizon@laposte.net
Site internet : www.comores-horizon.org

Compte-rendu de la réunion de bureau le mardi 23 février 2010

**A 19h30 chez Marie-Hélène Lamotte
51 les Mûriers St Léger les Paray**

Présentes : Mesdames Annick BOUCHOT (Présidente), Sylvie BONNARDOT (vice présidente), Odette SOTTY (trésorière), Marie-Hélène LAMOTTE (trésorière adjointe), Annie FOLTRAN (secrétaire), Christine BOUILLOT (secrétaire adjointe).

I Budget prévisionnel

Les membres du bureau étudient avec attention les chiffres annoncés lors du Conseil d'Administration de janvier. En fonction des recettes prévisibles, il faut donc décider de la priorité des projets à mettre en œuvre, tout en sachant que les frais de fonctionnement sont incompressibles, et que les frais de parrainages sont entièrement couverts par les versements des parrains.

- Après discussion, il est décidé d'utiliser la subvention du Conseil Général pour la clôture de l'école en essayant de faire la 2^{ème} tranche des travaux prévus, projet important pour la sécurité des enfants.

- Le projet concernant l'énergie solaire pour alimenter la bibliothèque, est lui aussi primordial, les habitants n'ayant pas les moyens de régler des factures d'électricité. D'autre part, une personne est déjà en cours de formation sur place, pour l'entretien du matériel. Mais le coût est encore incertain, le devis réel tarde à arriver.

La nécessité d'aides est donc importante. Annick Bouchot doit d'ailleurs rencontrer une personne sensibilisée à l'énergie solaire, dans la région, le dossier est en cours.

Les travaux étant prévus en fin d'année, un paiement sur 2 ans à l'entreprise « Service Inter Elect » nous permettrait de réaliser ce projet plus aisément. Des négociations dans ce sens, sont donc envisagées.

- La construction d'une nouvelle portion de route ne pourra se faire que si nos finances nous le permettent, même si le projet est très important pour le village.

- Pour les missions, l'association ne pourra pas aider plus de 2 personnes. Une provision est prévue à cet effet pour couvrir une partie des frais du voyage (moitié du billet d'avion, achat de l'eau à consommer, frais de déplacements en lien avec la mission).

A ce sujet, les personnes intéressées pour partir en mission cette fin d'année 2010, doivent se faire connaître dès que possible.

II Choix des projets individuels et collectifs d'Ifoundihé à subventionner

- La réhabilitation de l'ancienne citerne d'eau apparaît comme prioritaire, dans la mesure où les villageois sont régulièrement en manque chaque fin d'année.

- Compte tenu du faible coût, il est décidé de privilégier aussi la création de 30 fascicules scolaires destinés aux élèves de CM2 pour leur faciliter la réussite au concours d'entrée en 6^{ème}. Un guide doit être établi, pour évaluer l'impact réel de ce livret, néanmoins soumis à l'utilisation qu'en feront les instituteurs.

III Parrainages et comment établir une correspondance filleul/parrain

Suite aux demandes de plusieurs parrains désireux de recevoir des courriers de leur filleul, une réflexion s'engage pour voir comment cela peut se faire. Les timbres seraient financés sur le compte parrainages, mais le problème principal tient surtout au fait de trouver sur place une personne qui accepte de s'occuper de ce projet et d'aider les enfants (les enseignants actuels n'étant pas aptes à le faire), qui seuls, ne sont pas capables d'écrire ces courriers, la plupart ne parlant pas ou très peu le français, bien que l'enseignement doit se faire en français (pays francophone).

Le plus simple serait la correspondance par mails, mais celle-ci ne pourra se faire que lorsque les panneaux solaires seront installés et permettront la connexion internet.

Une animation « correspondance » pourrait se mettre en place au sein de la bibliothèque, à défaut de l'école, quand celle-ci sera opérationnelle, le directeur Fahar Chanfi est favorable.

IV Mission en 2010

Les membres définissent les actions pour la prochaine mission :

- Parrainages :

- Répertorier les enfants scolarisés, vérifier les listes des parrainages, allouer un parrain ou marraine au nouveau du CPI.
- Achat des fournitures scolaires à Alapage à Moroni (paiement de banque à banque).
- Faire les photos de classes et des nouveaux filleuls.
- Achat des tongs
- Mise en place du repas scolaire qui a eu un succès énorme et qui doit être reconduit.
- Remise des 1ers prix sous forme de livres.

Un appel est lancé à toutes les personnes possédant des livres neufs et qui voudraient les offrir à l'association pour lui permettre d'économiser cet achat.

- Projets en cours :

- Rencontrer les responsables des projets d'Ifoundihé (constructions, gestion des déchets, prévention et éducation, interventions en milieu scolaire...)
- Mettre en action les achats de matériaux avec le chef des travaux.
- Tenir une comptabilité rigoureuse (factures, dépenses par poste...)

- Rencontre des personnalités en fonction des projets :

- Membres des ministères,
- Membres du Rotary Club,
- Représentants de l'UNICEF, du CIPR.

- **Refaire le stock des produits des Comores** et notamment les gousses de vanille qui ont toujours beaucoup de succès.

- **Rencontrer le groupe des femmes**, pour le projet de construction de route. Au cas où on ne pourrait pas financer cette année une nouvelle portion, bien expliquer les raisons.

- Participer activement à la bibliothèque.

Collaborer avec le directeur et les responsables de la bibliothèque, évaluer l'impact de la formation qui a été faite en novembre 2009.

Dans le montant du parrainage, la cotisation à la bibliothèque est incluse. Il est décidé que pendant la mission, cette somme sera utilisée par un achat « matériel » destiné à la bibliothèque. Reste la question des enfants non parrainés...

V Partage des tâches au niveau des membres du bureau

Annick Bouchot rappelle le rôle des membres du bureau en s'appuyant sur le guide pratique de l'association de Saône et Loire. Le détail a été relaté dans le compte-rendu du Conseil d'Administration de janvier 2010.

Secrétariat : les tâches habituelles sont :

- Tous les 2 ou 3 mois, envois par mail, courriers postaux, courriers distribués dans le secteur, des P'tites Infos rédigées par Nicolas Chavalard, auquel sont joints des comptes-rendus. La secrétaire et son adjointe décident de faire ensemble le travail de pliage, mise sous enveloppe et de distribution.

- La rédaction des comptes-rendus se fera une fois sur deux par la secrétaire et son adjointe, ou selon disponibilité de chacune.

- Les courriers à envoyer seront rédigés par la secrétaire, qui délèguera ce travail à son adjointe en cas d'impossibilité.

- La consultation de la boîte mails postale. Il est proposé de créer un dossier « courriers traités » pour éviter que plusieurs personnes ne fassent la même chose.

- La Présidente propose que l'on revoie le fascicule de parrainage. La secrétaire et son adjointe, ainsi que toute personne volontaire, s'en chargeront. Mme Jackie Génot-Mattio sera contactée à ce sujet puisque co-responsable du projet.

Trésorerie :

Le compte de l'association se trouve au Crédit Mutuel, qui n'accepte la signature que de deux personnes. Jusqu'à présent, c'était la présidente et l'ex-trésorière (Stéphanie Pentolini) qui avaient la signature.

Dans un souci de praticité, la nouvelle trésorière habitant Gueugnon, et la trésorière adjointe habitant St Léger les Paray, la présidente propose que ce soit Marie-Hélène Lamotte qui ait désormais la signature d'autant qu'elle l'a déjà pour le dépôt des chèques. Les membres sont d'accord à l'unanimité, une délibération sera faite et déposée à la banque.

En tout état de cause, rien ne peut se faire, ni aucun chèque signé, sans l'accord préalable de la trésorière, Odette Sotty.

VI Questions et informations diverses

- DVD

Lors du dernier Conseil d'Administration, il avait été envisagé de faire et de vendre des DVD rassemblant le film et le diaporama des photos prises lors des missions de 2009.

Une personne rencontrée par Odile Puravet se propose de reproduire gratuitement 15 à 20 DVD.

Annick Bouchot et Célia Carrette ont déjà travaillé sur le diaporama qui demande à être un peu modifié, et sur la création de la jaquette qui se présentera sous un format 4 pages.

Il sera prévu de joindre un prospectus des Comores avec chaque DVD vendu.

Le bureau décide de fixer le prix du DVD à 10 Euros, et qu'il sera disponible à partir du 10 avril, date de notre week-end dédié aux 5 ans de l'association.

Toute personne désirant l'acheter, peut d'ores et déjà le réserver. Deux adhérents l'ont fait.

- **Envoi des livres**

Aux dernières nouvelles, le bateau contenant le reste des livres est enfin arrivé, mais les cartons ne peuvent pour l'instant pas être débloqués. Le problème est en lien avec l'association ASAD qui semble dysfonctionner et ne prend pas la responsabilité d'assumer son engagement comme prévu initialement.

- **Une assurance bénévolat** gratuite a été souscrite par la Présidente en 2009, en plus de l'assurance responsabilité civile que l'on a au Crédit Mutuel. Le renouvellement vient d'être fait pour les membres actifs.

- **L'exposition** sur l'Afrique qui s'est tenue du 5 au 22 février 2010 à Gueugnon, a fait 416 entrées. Nous y avons participé avec des panneaux, des objets et produits des Comores et la mise à disposition de prospectus et documents de parrainage. La vente de produits, nous a rapporté la somme de 59 Euros.

- **5 ans de l'association**

Comme prévu lors du dernier CA, l'anniversaire se fera le week-end des 10 et 11 avril 2010 à St Léger-les-Paray, ouverture à partir de 14h :

- exposition de panneaux qui montrent nos actions et nos projets

- présentation de produits et objets des Comores.

- diaporama projeté à 15h les 2 jours

- le samedi aura lieu une conférence sur le micro crédit par Bruno Maître probablement à 18h ou 18h30. L'heure n'est pour l'instant pas encore définie, car cela dépendrait de l'heure du vin d'honneur que nous pensons faire avec les officiels, donateurs, Conseil Général...

L'entrée étant gratuite, une boîte sera laissée au bon vouloir de chacun, pour récolter des fonds destinés au financement de la réhabilitation de la citerne d'eau.

L'installation de la salle se fera dès le vendredi.

Si nous avons déjà un vidéo projecteur, nous sommes toujours **à la recherche d'une petite sono. L'appel est donc relancé.**

- **Entrepôt de matériel**

Annick Bouchot prévoit de faire appel aux membres du Conseil d'Administration, pour entreposer une dizaine de panneaux destinés aux expositions, une grande pochette avec des photos, un carton avec de la vaisselle jetable utilisée pour les manifestations. Marie-Hélène Lamotte se propose de garder cela chez elle.

La séance est levée à 22h15.

La secrétaire de séance : Christine Bouillot